

AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de
« l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de
l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **31 octobre 2016 au 30 novembre 2016** inclus (soit 4 semaines) dans la commune de BERRIC. concernant le projet présenté par la SAS BERRIC BIOENERGIES (représentée par M. Anthony ROUILLE, président), dont le siège social est situé au lieu-dit "Le Menhir" 56230 BERRIC, en vue d'exploiter une unité de méthanisation collective agricole de 59.9 tonnes à l'adresse suivante : "Le Clos du Grand Bodo" 56230 BERRIC, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par les arrêtés ministériels du 12 août 2010 et du 08 décembre 2011, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de BERRIC aux jours et horaires suivants:

- *Les lundis, mardis, jeudis : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30*
- *les mercredis : de 09h00 à 12h00*
- *les vendredis de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30*

la mairie de BERRIC sera fermée:

- *le mercredi 1er novembre 2016 et le vendredi 11 novembre 2016*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 30 novembre 2016 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de BERRIC
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/ICPE-loi sur l'eau -1 allée du Général Le Troadec BP 520 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr